

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le 07/12/2023

ID : 039-243900420-20231204-144_2023-DE



Extrait du registre des délibérations
du conseil de la communauté de communes
du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 04 décembre 2023

Date de convocation

24 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, lundi 04 décembre à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ounans au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Modification du tableau des emplois budgétaires N°144/2023

Nombre de membres

39

Présents

34

Représentés

1

Excusés

5

Votants

35

Présents

Mesdames Desarbres, Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Faivre, Hählen, Alixant, Junod.

Messieurs Dejeux, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Ramaux, Baton, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Bigueur, Besia, Mairot.

Excusés Mmes Falcinella-Gillard, Pate, MM. Chevanne (procuration à Mme Valot), Koehren, Schouwey.

Absents

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du CST réuni en date du 17 octobre 2023,

Le Président expose aux conseillers communautaires de modifier le tableau des emplois budgétaires comme suit :

Service RH

Une des 2 gestionnaires RH a annoncé son départ au 01/11/2023 pour une autre collectivité. Le service RH ayant besoin d'un renfort, l'agent en apprentissage, accueilli depuis septembre 2022 au sein du service, s'est vu proposer un contrat pour une durée d'un an. Le contrat a été signé sous forme d'un CAE.

Communication

Le service accueil, depuis le 01/09/2023, une apprentie pour découvrir le métier de chargé de communication et renforcer le service.

Service attractivité et développement du territoire

Le service accueil, depuis le 01/09/2023, une apprentie pour poursuivre le développement de l'Atlas de la biodiversité.

Service culture et médiathèques

L'agent occupant actuellement les fonctions de direction des médiathèques et de direction de la culture ne dispose pas assez de temps pour mener à bien les 2 missions.

Afin de lui dégager du temps pour le management des équipes des médiathèques et la gestion des projets culturels en lien avec la DRAC, il est nécessaire de recruter un agent chargé de la mise en oeuvre de l'action culturelle.

Le poste sera pourvu par un VTA (Volontaire Territorial en Administration), à compter du 01/11/2023.

Secteur jeunes

Le contrat de l'animateur qui occupait les fonctions au sein du secteur jeunes a pris fin. Afin de poursuivre la mission, un agent contractuel a été recruté pour une durée de 3 ans, du 01/06/2023 au 31/05/2026, à hauteur de 35h hebdomadaires.

Commune de Souvans

L'agent qui tenait les fonctions de secrétaire de mairie à Souvans est parti en détachement pour une période d'un an, renouvelable.

Afin d'assurer le remplacement de l'agent, la commune a recruté un contractuel en CDD, pour une période d'un an, à raison de 35h hebdomadaires, qu'elle a souhaité mutualiser.

Il est donc nécessaire de créer ce poste au TEB.

SIVOS la Loue

Afin d'encadrer le transport en bus scolaire pour les enfants sur la ligne Vaudrey/Chamblay, le SIVOS a effectué le recrutement d'un agent contractuel jusqu'au 31/08/2024, à hauteur de 6,5h hebdomadaires annualisées.

Commune de Mont sous Vaudrey

L'agent d'entretien qui effectuait le ménage sur la communes de Mont sous Vaudrey a quitté ses fonctions. Pour assurer son remplacement, la commune a recruté un agent contractuel en CDD, à hauteur de 30h hebdomadaires.

Ces modifications entraînent donc 2 ouvertures de poste et font varier les effectifs de la Communauté de communes de 131 à 133 agents.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le nouveau tableau des emplois budgétaires.

Emploi fonctionnel de direction	A	DGS (détaché)	DGS (détaché)	1	1	
	A	Attaché Territorial	Attaché principal	1	1	
Filière administrative	A	Attaché Territorial	Attaché	5	5	
	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal de 2ème classe	0	0	
	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	5	5	
	C	Adjoint Administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	5	5	
	C	Adjoint Administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe	8	8	
	C	Adjoint Administratif	Adjoint administratif	10	11	
Filière Technique	A	Ingénieur Territorial (en détachement)	Ingénieur principal (en détachement)	0	0	
	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur	1	1	
	B	Technicien territorial	Technicien principal 2ème classe	1	1	
	B	Technicien territorial	Technicien	1	1	
	C	Agent de Maitrise Territorial	Agent de Maitrise principal	3	3	
	C	Agent de Maitrise Territorial	Agent de Maitrise	4	4	
	C	Adjoint Technique	Adjoint tech principal 1ère classe	2	2	
	C	Adjoint Technique	Adjoint tech principal 2ème classe	5	5	
	C	Adjoint Technique	Adjoint technique	25	25	
Filière Culturelle	A	Attaché de conservation du patrimoine	Attaché de conservation du patrimoine	1	1	
	B	Assistant de conservation du patrimoine	Assistant de conservation	1	1	
	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint patrimoine	2	2	
Filière Animation	B	Animateur territorial	Animateur principal	1	1	
	B	Animateur territorial	Animateur	2	2	
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	2	2	
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	7	7	
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	23	23	

Filière Sociale	A	Educateur territorial de jeunes enfants classe exc	Educateur de jeunes enfants classe Exc	1	1	
	C	Agent social	Agent social	1	1	
Filière médico-sociale	B	Moniteur-Educateur et Intervenant familial	Moniteur-Educateur et Intervenant familial	1	1	
	C	ATSEM	ATSEM principal 2ème classe	1	1	
Emploi non-permanent : Saisonnier	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	1	1	
		Adjoint technique	Adjoint technique	3	3	
Emploi non-permanent : accroissement d'activité	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	3	3	
Emploi non-permanent Contrat de projet	B Volontaire Territorial en Administration (VTA)			2	3	
	C Conseiller numérique			2	2	
TOTAL			TOTAL	131	133	

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Alain Fraichard
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire
 Après dépôt en Préfecture
 Le
 Et publié et affiché
 Le